

Réf: Dossier N° 019096

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KORHOGO BIO »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4C BIETRY DERRIERE LE SUPERMARCHE BON PRIX , LOT 848

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORHOGO BIO »

Objet : La transformation de produits agricoles, La manufacture, La restauration bio, L'agro-alimentaire, L'exploitation de marques agro-alimentaires, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales. Et pour la réalisation de l'objet social : •
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; •
L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; •
La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; •
La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; •
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4C BIETRY DERRIERE LE SUPERMARCHE BON PRIX , LOT 848

Dirigeant(s) : M BOTI HILAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02988 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20578/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

